

RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00886
Numéro SIREN : 830 644 357
Nom ou dénomination : 123 TAXI

Ce dépôt a été enregistré le 04/11/2022 sous le numéro de dépôt B2022/013865



①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD-2021

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉ-DÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise		123 TAXI - SIREN : 830644357		Néant <input type="checkbox"/>		
Durée de l'exercice en nombre de mois*		12		Durée de l'exercice précédent* 12		
				Exercice N clos le 31/12/2021		
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012			
	Fonds commercial*					
	Autres*	014	016	30 000	30 000	
	Immobilisations corporelles*	028	030	34 563	9 856	24 707
	Immobilisations financières* (1)	040	042	250		250
	Total I (5)	044	048	64 813	9 856	54 957
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052			
	Marchandises*	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)					
	Clients et comptes rattachés*	068	070	5 776		5 776
	Autres* (3)	072	074	5 644		5 644
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086	20 294		20 294
	Charges constatées d'avance*	092	094			
	Total II	096	098	31 714		31 714
	Total général (I + II)	110	112	96 527	9 856	86 671
PASSIF				Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120		1 500
	Écarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126		150
	Réserves réglementées*			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131)	132	
	Report à nouveau			134		40 411
	Résultat de l'exercice			136		9 622
	Provisions réglementées			140		
	Total I			142		51 683
	Provisions pour risques et charges			Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		29 156
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166		574
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169)	172	5 258
	Produits constatés d'avance			174		
	Total III			176		34 988
	Total général (I + II + III)			180		86 671
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	29 156
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFIP N° 2033-B-SD 2021
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉ-DÉCLARATION
PAR TÉLÉDÉCLER

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 123 TAXI - SIREN : 830644357		Néant <input type="checkbox"/> *					
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	Exercice N clos le 31/12/2020				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210				
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		214				
		Services *			218				
				217	70 512				
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222				
	Production immobilisée *				224				
	Subventions d'exploitations reçues				226				
	Autres produits				230				
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	70 512			
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234			
Variation de stocks (marchandises) *				236					
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240					
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	28 272				
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	755	244	755				
Rémunérations du personnel *				250	14 548				
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	10 803				
Dotations aux amortissements *				254	6 356				
Dotations aux provisions				256					
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }		259		260	1				
Total des charges d'exploitation (II)				264	60 735				
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	9 777				
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	110		
Produits exceptionnels (IV)				290					
Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) } { dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) }		347		348	45				
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306					
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	9 622				
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	9 622	314					
B – RÉSULTAT FISCAL									
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		318						
	Provisions non déductibles *		322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324		45				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * 248		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999						
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997						
	Entreprises nouvelles (44 sexies)		986		ZFU - TA (44 octies et octies A)	987	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	342
	JEI (44 sexies A)		989		ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quinquies)	138	
	Bassins d'emplois à redynamiser (44 duodécies)		991		Investissements outre-mer	344	ZFANG (44 quaterdecies)	345	
	BUD (44 sexdecies)		992		Zone de développement prioritaire (44 septedecies)	993			
	Créances div. au titre du report en arrière du déficit		346		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643	350
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		645		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies E)		641		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1		352	9 667	354		
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		Déficit col. 2		356				
Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :						360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1		370	9 667	372			



123 TAXI

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 500 €
ZONE ARTISANALE LES BLACHES, 26270 LORIOLE-SUR-DROME
RCS de ROMANS-SUR-ISERE B 830 644 357

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2020

L'associé unique a établi un procès verbal ordinaire des décisions de l'associé unique le 29/06/2021, dont est établi l'extrait ci présent, relatif à la décision d'affectation du résultat.

L'associé unique approuve les propositions relatives à l'affectation du résultat, à savoir :

un bénéfice de 9 622 €

De la manière suivante :

Affectation de 19 € au compte Autres Réserves.

- le compte Autres Réserves est désormais créditeur de 19 €.

Affectation de 9 622 € au compte Report à Nouveau.

- le compte Report à Nouveau est désormais créditeur de 50 033 €.